

## SÉNAT

Séance du samedi, 30 juin 1923.

Le Sénat se réunit à 11 heures de l'avant-midi, sous la présidence de l'honorable Hewitt Bostock.

Prière et affaires de routine.

## BILL DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

## PREMIERE LECTURE

Bill 244, intitulé: Loi modifiant la Loi des chemins de fer nationaux du Canada, 1919.—L'honorable M. Dandurand.

## BILL DES SUBSIDES (N° 3)

## PREMIERE LECTURE

Bill 252, intitulé: Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1923 et le 31 mars 1924.—L'honorable M. Dandurand.

## DEUXIEME LECTURE

L'honorable M. DANDURAND propose la deuxième lecture du bill.

Il dit: Honorables messieurs, ce bill contient les crédits votés pour l'année fiscale courante, qui commence le premier avril 1923 et finit le trente et un mars 1924. On me dit que cela comprend non seulement les crédits généraux mais aussi les crédits supplémentaires. Ils ont été votés dans le cours de la nuit dernière, ce qui explique pourquoi je n'ai pu examiner le bill dans tous ses détails. Je laisse donc aux honorables sénateurs qui le désirent le soin de discuter les détails où le total, d'après les renseignements qu'ils ont pu se procurer lorsque ces bills étaient présentés à la Chambre des Communes. Je ne puis même pas dire quels changements y ont été apportés dans l'autre Chambre.

Le bill n'a pas été distribué mais c'est la coutume, depuis la Confédération d'envoyer ce bill au Sénat, aux dernières heures de la session, de sorte que nous ne faisons que suivre la tradition. Peut-être sommes-nous en meilleure position cette année, puisque nous avons au moins quelques heures devant nous pour discuter le bill d'une manière générale. Naturellement, nous pouvons prendre tout le temps voulu, tout le mois de juillet au besoin pour discuter chaque article.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Oh! nous ne ferons pas cela. Quinze jours seront amplement suffisants.

L'honorable M. DANDURAND: Je ne m'exprime ainsi que pour affirmer les droits du Sénat.

L'honorable M. DANIELS: Puis-je demander quels sont les totaux?

L'honorable M. DANDURAND: Le très honorable représentant d'Ottawa, (le très honorable sir George E. Foster) qui a eu la direction du ministère des Finances et qui ne peut pas avoir perdu tout intérêt dans l'administration de ce département depuis qu'il a été élu au Sénat, pourra peut-être nous donner les détails que je ne puis fournir. Je pensais voir le ministre des Finances avant 11 heures ce matin, mais j'ai su que la Chambre des Communes avait siégé jusqu'à huit heures du matin et je suppose que le Sénat excusera ce ministre de ne s'être pas trouvé à son bureau à dix heures.

L'honorable sir EDWARD KEMP: Honorables messieurs, évidemment, le leader du gouvernement doit se trouver bien en compagnie de ses collègues de cette Chambre, pour nous faire entrevoir que nous pourrions siéger ici jusqu'en juillet pour étudier le présent bill. Je ne puis me faire à cette idée; bien qu'en toute probabilité, j'apprécie autant que lui la bonne compagnie de mes collègues, je ne vois pas à quoi servirait de rester ici à discuter chaque article en particulier.

L'honorable M. DANDURAND: Je n'ai rien suggéré, j'ai simplement dit que c'était notre droit.

L'honorable sir EDWARD KEMP: Naturellement, je comprends que c'est notre droit. D'après la constitution, nous ne pouvons amender les bills de cette nature, il nous faut ou les adopter en bloc ou les rejeter en bloc; je ne voudrais pas qu'on les rejetât, mais je désire protester hautement contre l'énorme montant des sommes demandées dans le présent bill; je ne l'ai pas examiné, mais je suppose qu'il comprend le budget principal et les différents budgets supplémentaires.

Je n'ai pas ici tous les crédits supplémentaires. Le budget principal se monte à \$427,511,235.73; puis viennent des crédits supplémentaires pour \$5,500,000, d'autres pour \$18,202,105.66 et d'autres encore au montant de \$14,711,351.05, soit un grand total de \$465,924,692.44; mais il y a en outre une ou deux autres séries de crédits supplémentaires que je n'ai pas ici, et qui iraient grossir ce montant, sans compter divers autres bills adoptés par la Chambre des communes et comportant la votation de sommes d'argent. Donc, nous ne sommes pas loin de la vérité en disant que le budget de cette année approche le demi-milliard. J'ai attiré votre attention sur le fait que nos dépenses d'avant-guerre, en 1913, se montèrent, d'après l'annuaire du Canada, à